



mercredi 02 décembre

Actualités

INNOVATION

Trois ans de Pacte entre PME, groupes privés... et collectivités

publié le 02 décembre 2009

Renforcer les liens entre les PME innovantes et les principaux acteurs économiques du pays : tel était le pari du "Pacte PME", à son lancement fin 2005. Depuis, 55 grands groupes privés, établissements publics et administrations se sont engagés à "faire leurs meilleurs efforts" en faveur de ces viviers d'innovations. En achetant plus volontiers les offres novatrices de ces PME, ils doivent eux-mêmes y gagner en compétitivité.

Résultat ? Le bilan des trois premières années d'activité, dressé par les parties prenantes ce mercredi 2 décembre au ministère de l'Economie, paraît flatteur. Le Pacte PME n'impose qu'une seule contrainte aux "grands comptes" engagés : faire connaître, chaque année, la part de leurs achats réservés à des PME. Or, tandis qu'en 2006 les signataires leur en consacraient 17,3%, cette proportion est passée à 19,2% en 2008 – soit une augmentation relative de 10%. Trois entreprises ont été distinguées mercredi pour la croissance de ces achats depuis 2006 : la SNCF, en tête du palmarès avec une augmentation de 684 millions d'euros, suivie de Schneider electric (+213 millions d'euros) puis du CEA (+157 millions d'euros).

Trois collectivités territoriales figurent aujourd'hui parmi les grands comptes engagés : les villes de Paris et de Versailles, et la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole. "On les aide à renforcer la part des PME dans leurs achats", explique Emmanuel Leprince, directeur du Pacte PME. Et l'enjeu pour les entreprises innovantes est de taille : "La moitié de l'achat public, ce sont les collectivités locales..."

Au-delà de cet effort des signataires, le Pacte PME travaille lui-même à briser entre grands comptes et petites entreprises leur "méconnaissance culturelle réciproque", comme l'a souligné mercredi Thierry Gaiffe, président du Comité Richelieu - l'association des PME innovantes qui met en œuvre le programme, avec le soutien d'Oséo. Ainsi, le Pacte PME organise une "place de marché" afin de mettre en contact, sur des activités précises, les grands comptes concernés avec les PME innovantes susceptibles de travailler pour eux – avec l'aide, notamment, de 21 pôles de compétitivité. Depuis 2006, plus de 3.330 petites et moyennes entreprises ont déjà été inscrites sur cette place de marché. Et près de 700 contrats ont pu ainsi être envisagés. Par ailleurs, des groupes de travail ont permis de définir six bonnes pratiques, promues auprès des signataires, ainsi que des recommandations, à l'attention des pouvoirs publics.

Le bilan à trois ans semble donc positif : le pacte a permis à des PME de se trouver de nouveaux acheteurs, et à de grands acteurs économiques de profiter de leurs innovations. Le programme est d'ailleurs sur le point de s'institutionnaliser. Au début de 2010, Pacte PME prendra la forme d'une association, ou d'une fondation, avec une représentation paritaire des PME et des grands comptes.

Olivier Bonnin

Aller plus loin sur le web

- [Le site du Pacte PME](http://www.pactepme.org)
<http://www.pactepme.org>

A lire aussi sur Localtis.info

- 15/01/2009
[Comment améliorer l'accès des PME françaises aux programmes de recherche européens ?](#)
- 28/05/2008
[Faute de Small Business Act, le Pacte PME joue les remplaçants](#)
- 09/10/2007
[Les PME, fer de lance de la croissance française](#)

Copyright Localtis